



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mardi 29 mars 2022
Espace Anna-Marly – 19h00

ORDRE DU JOUR

- Désignation du/de la secrétaire de séance.
- Adoption du procès-verbal de la séance du 20 décembre 2021.
- Décisions prises dans le cadre de la délégation du conseil municipal à Monsieur le Conseiller Départemental-Maire.
- Délibérations.
 - **CABINET DU MAIRE**
2022-242 Soutien de la commune de Saint Jean de la Ruelle aux citoyens d'Ukraine – Décision modificative et subventions.
 - **AMENAGEMENT – AFFAIRES FONCIERES**
2022-243 Bilan des cessions et acquisitions d'immeubles par la Commune au cours de l'année 2021.
2022-244 Renouvellement urbain du quartier des Chaises – Centre commercial des Chaises – Aliénation de locaux commerciaux et d'un terrain non bâti.
2022-245 Opération « Park L'Espée » - acquisition d'une parcelle boisée rue de Bagneaux.
2022-246 Plan de relance du logement – Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer le contrat de relance pour la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.
 - **CULTURE**
2022-247 Adoption des tarifs applicables pour les spectacles à l'Unisson pour la saison culturelle 2022-2023.
2022-248 Convention entre la ville de Saint Jean de la Ruelle et l'association Cultures du Cœur du Loiret.
2022-249 Adoption du projet d'établissement de la Médiathèque et des bibliothèques.
 - **JEUNESSE – ANIMATION URBAINE**
2022-250 Convention avec la CAF au titre de la Prestation de Service Centre Social « ACF » - Renouvellement des agréments des Centres Sociaux Maisons Pour Tous Nord et Sud.
2022-251 Convention avec la CAF au titre de la Prestation de Service Centre Social « AGC » - Renouvellement des agréments des Centres Sociaux Maisons Pour Tous Nord et Sud.
 - **SPORTS - TOURISME**
2022-252 Budget annexe du camping – Tarifications aux usagers.

Rapporteur.e.s:

C. CHAILLOU

P. LAVAL

A. LE BIHAN

O. BELLIZIO

V. DESNOUES

	○ AFFAIRES GENERALES	C. CHAILLOU
2022-253	Pacte de gouvernance métropolitain – avis de la commune.	
2022-254	Festivités du 13 juillet 2022 – Groupement de commandes avec les communes d’Orléans et Saint Pryvé Saint Mesmin.	
2022-255	Convention de partenariat avec l’IRESDA – Projet « La ville du futur ».	
2022-256	Marché public d’assurance – Convention de groupement de commandes avec les communes de la Chapelle-Saint-Mesmin, Saint Jean le Blanc et leur CCAS.	I. GAUTHIER
2022-257	Cession des véhicules non roulants et matériels inutilisés de la ville.	C. CHAILLOU
2022-258	Mutualisation des achats - Ajout de familles d’achat à la convention de groupement de commandes pluriannuelle passée entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d’Orléans et les communes de la Métropole.	
	○ FINANCES	C. CHAILLOU
2022-259	Garantie d’emprunt - Valloire Habitat – Projet ZAC Alleville Nord – Construction de 10 logements locatifs sociaux.	
2022-260	Garantie d’emprunt - Valloire Habitat – Réhabilitation de 40 logements collectifs « Primevères A et B » 14, 16, 18, 20, 22 rue du Clos Neuf.	
2022-261	Annulation de la subvention exceptionnelle versée au SIRCO au titre de l’exercice 2021.	
	○ RESSOURCES HUMAINES	C. CHAILLOU
2022-262	Fixation du nombre de représentants du personnel et maintien du paritarisme numérique au sein du Comité Social Territorial.	
2022-263	Instauration des indemnités forfaitaires complémentaires pour élection.	
2022-264	Instauration de l’indemnité horaire de travail normal de nuit.	
2022-265	Création d’un poste dans le cadre du dispositif Contrat Unique d’Insertion – Contrat d’Accompagnement dans l’Emploi (CUI-CAE) – Parcours Emploi Compétences (PEC).	
2022-266	Modification du tableau des effectifs permanents.	
2022-267	Mise à jour du tableau des effectifs non permanents.	
	• Questions diverses.	

Rappel

Pour toutes délibérations, les documents complémentaires disponibles peuvent être consultés par les élu.e.s auprès de la Direction Générale des Services.

Les questions à poser ou les modifications concernant le procès-verbal d’une réunion précédente doivent être formulées par écrit et remises à Monsieur le Conseiller Départemental-Maire avant le **Vendredi 25 mars 2022 – 12h.**